



BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL SIÈGE SOCIAL: CANTERSTEEN, 47 BE-1000 BRUXELLES SIÈGE OPÉRATIONNEL: HERMESLAAN, 9 BE-1831 DIEGEM TÉL. + 32 2 238 24 11 MAIL@BCCA.BE I WWW.BCCA.BE



PTV 563 / EN 1504-3

220

Version : Date : Auteur :

001 2024-09-16 JOA/BCCA

Cachet:



# FICHE TECHNIQUE NORMALISEE

Cette fiche fait partie intégrante du certificat BENOR correspondant

SIKA Belgium nv Venecoweg 37, BE - 9810 Nazareth

Tel: +32 9 381 65 00 E-mail: info@be.sika.com Website: https://www.sika.be

# SIKAEMACO®-212 COSMETIC

Mortier de réparation de béton suivant PTV 563 BB-563-220-0172-015

# **Description**

Mortier monocomposant, à prise rapide et à base de liants hydrauliques modifiés, des ciments résistant aux sulfates et renforcé des fibres polymères (polyacrylonitrile).

Le rapport pondéral du mélange eau/poudre : Peut varier entre 1:5,25 et 1:4,55 soit 3,8 à 4,5 litres d'eau par sac de

20 kg. La quantité d'eau nominale est de 4,15 litres d'eau par 20kg de

poudre.

Fonction: Mortier de ragréage et d'égalisation non-structurel pour éléments de

constructions en béton.

*D<sub>max</sub>*: 0,3 mm.

Epaisseur nominale de couche : 3 mm.

Conditionnement : Sacs de 20 kg.

Conditions de stockage : 12 mois en emballages intacts et à l'abri du gel et de l'humidité.

Produits complémentaires : /

# Classification U (utilisation prévue)

Propriété		Critères	Critères constatée autocontrôle fabricant *	
Principes de la NBN EN 1504-9:2008		3.1 / 3.3 / 7.1 / 7.2		
Propriétés selon NBN EN 1504	l-3 **			
Résistance en compression	NBN EN 12190	Classe R2 (≥ 15 MPa)	≥ 25 MPa	
Teneur en chlorures	NBN EN 1015-17	≤ 0,05 %		
Adhérence	NBN EN 1542	Classe R2 (≥ 0,8 MPa)	≥ 2,0 MPa	
Résistance à la carbonatation	NBN EN 13295	n.a.		
Module d'élasticité	NBN EN 13412	n.a.		
Compatibilité thermique Partie 1 – Gel / Dégel	NBN EN 13687-1	Classe R2 (≥ 0,8 MPa)		
Absorption capillaire	NBN EN 13057	$\leq$ 0,5 kg m <sup>-2</sup> h <sup>-0,5</sup>		

Propriété	Critères	Critères constatée autocontrôle fabricant *
Propriétés supplémentaires selon PTV 563		
Application en sous-face – essai d'aptitude à l'utilisation PTV 563	Classe R2 (≥ 0,8 MPa)	

Les valeurs mentionnées dans cette colonne donnent les critères utilisés par le fabricant sur base de l'analyse statistique des résultats de l'autocontrôle.

### Classification W (conditions d'utilisation définies par les essais d'aptitude à l'utilisation)

Application manuelle						
Inclination was the decimant *		Horizontal:	Vertical:	En sous face:		
Inclinaisons possibles de support *		X	X	X		
Foreign and the country	Inclinaison:	Horizontal	Horizontal Vertical			
	Nominale:	3 mm	3 mm	3 mm		
Epaisseur de la couche	Minimale:	1 mm	1 mm	1 mm		
	Maximale**:	10 mm	10 mm	10 mm		
	Application projetée					
Inclinaigene negaibles du gunnert*		Horizontal:	Vertical:	En sous face:		
Inclinaisons possibles du support*		X	X	X		
	Inclinaison:	Horizontal	Vertical	En sous face		
Facianava da la accepta	Nominale:	3 mm	3 mm	3 mm		
Epaisseur de la couche	Minimale:	1 mm	1 mm	1 mm		
	Maximale:	10 mm	10 mm	10 mm		
Application manuelle & projetée						
Classe de texture du support	Sablée					
Degré de saturation de support	Humide (degré de saturation b)					
O - distant house the major -	Minimale:		5	5 °C		
Conditions hygrothermiques	Maximale:	30 °C				

<sup>\*</sup> Les domaines d'application possibles sont cochés.

# Mise en œuvre

### Préparation du mélange :

Le mortier s'obtient en gâchant la poudre avec de l'eau potable. La quantité d'eau de gâchage varie en fonction de la consistance souhaitée, tout en restant dans les limites des valeurs minimales et maximales reprises dans la partie "Description" ci-dessus. Ajouter la poudre rapidement et sans interruption et mélanger le mortier à l'aide d'un malaxeur électrique à basse vitesse (400 tr/min.) pendant environ 3 minutes jusqu'à obtention d'une consistance onctueuse et homogène. Laisser le mortier reposer 2 à 3 minutes puis remélanger brièvement.

#### Durée pratique d'utilisation:

Le produit doit être mis en œuvre endéans les 80 % de la durée pratique d'utilisation à la température considérée, reprise au tableau ci-après.

### Durée pratique d'utilisation

Température	Temps de début de prise	Temps de fin de prise	Durée pratique d'utilisation
5 à 30 °C	45 à 75 min.	60 à 120 min.	30 à 45 min.

#### Application:

La surface doit être mat-humide mais sans ruissellement. Le mortier peut être appliqué manuellement en utilisant une truelle, une plâtrasse en plastique ou une règle, ou par projection dans les limites d'épaisseur reprises dans le tableau "Classification W". Appliquer le mélange directement sur la surface humidifiée et préparée, ou frais sur frais sur la couche d'accrochage, ou bien sur une couche de mortier préalablement appliquée et ayant fini sa prise.

<sup>\*\*</sup> Les valeurs déclarées sous cette rubrique sont des déclarations reprises de la DoP du fabricant.

<sup>\*\*</sup> Testé en laboratoire externe avec cette épaisseur sur une plaque de 1000 mm x 500 mm en sous face.

#### Délai entre les différentes couches :

Une couche complémentaire ne peut être appliquée qu'après un durcissement suffisant (au moins, après la fin de la prise). Le mortier peut être recouvert après seulement 4 heures (à 20°C) avec des revêtements de protection.

#### Temps minimum de cure :

#### Temps minimum de cure en jours (période durant laquelle la protection est obligatoire)

Conditions diaynosition	Température moyenne du mortier en cours de cure				
Conditions d'exposition	5°C	10°C	15°C	20°C	25°C
A. Pas d'exposition directe au soleil et humidité relative de l'air jamais inférieure à 80 %	-	-	1	•	ı
B. Exposition à un soleil modéré ou à un vent de vitesse moyenne ou humidité relative jamais inférieure à 50 %	2 j	1 j	4 h	4 h	4 h
C. Exposition à un soleil violent ou à un vent fort ou humidité relative en dessous de 50 %	4 h	4 h	4 h	4 h	4 h

<sup>(-) :</sup> pas de cure nécessaire.

# **Certification**

La certification BENOR du produit indique que, sur base d'un contrôle externe périodique, il existe une confiance suffisante dans la capacité du fournisseur à garantir la conformité du produit de façon permanente, comme définie dans les spécifications de référence technique.

La présente fiche technique normalisée contient les performances des caractéristiques déclarées par le fabricant, ainsi que les conditions d'utilisation et les prescriptions de mise en œuvre du produit et/ou système. Elles sont vérifiées par l'organisme de certification.